

Motion Réforme du Collège-
CA du 28/01/2016
Collège du TRIOLO de Villeneuve d'Ascq

Certains personnels enseignants du collège du TRIOLO représentants élus au Conseil d'Administration tiennent à exprimer leur opposition à la réforme du collège prévue pour la rentrée 2016.

Ils dénoncent :

- la perte d'heures d'enseignement dans l'ensemble des disciplines, Les projets interdisciplinaires (EPI) et l'accompagnement dit personnalisé en classe entière (AP) étant mis en place au détriment des horaires d'enseignement strictement disciplinaires, et non donnés en plus
- la suppression, des sections européennes d'anglais, de la classe DP3 et du Pôle excellence, de l'Accompagnement Travail Personnalisé en petits groupes,
- à court terme la suppression de l'option Latin-Grec qui ne pourrait être maintenue, avec des horaires amputés, que si l'EPI Enseignement Pratique Interdisciplinaire correspondant peut être mis en place,
- la mise en concurrence des disciplines et des collègues, afin de se répartir les "marges horaires" octroyées par le conseil pédagogique et qui seront attribuées chaque année par le Recteur avec révision possible à la baisse.

Ils dénoncent également le principe des 20% d'autonomie qui ne permettra plus de garantir le traitement à égalité des élèves sur l'ensemble le territoire. Ces décisions accroîtront au contraire les inégalités et favoriseront l'enseignement privé sous contrat ou en officines.

Enfin, ils dénoncent la mise en place dans l'académie de Lille hors temps scolaire de la formation de 36 heures temps scolaire. La formation doit rester un droit sur le mode du volontariat et non une contrainte.

En plus de nouveaux programmes, imposés simultanément sur tous les niveaux en 2016, demandant déjà un travail énorme, la nouvelle organisation exigera aussi des temps de concertation très importants entre matières, temps évidemment non prévus, et sans aucun moyen complémentaire.

Ils ne veulent pas d'une réforme qui contribuera à accroître les inégalités qu'elle aurait pour vocation de combattre, d'autant que les plus favorisés ne se contenteront plus du peu d'enseignement des fondamentaux qui serait alors dispensé au collège.

Une réforme du collège ne peut se faire contre les personnels qui devront la mettre en oeuvre.

Pour toutes ces raisons, ils appellent l'ensemble des personnels et les parents d'élèves à soutenir leur mobilisation et à participer aux manifestations et actions à venir.

